

# CODEP 35 BADMINTON



Comité Départemental  
d'Ille-et-Vilaine

**Procès Verbal  
de l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 29 mai 2009**

## COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE-ET-VILAINE

*Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée  
à la Sous-préfecture de Redon le 12 janvier 1989*

*n° de dossier : 3/10952*

*Affiliée à la Fédération Française de Badminton*

*Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports*

*n° d'agrément 04 35 S 24*

*n° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 9312Z*

*Siège social :*

*Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX*

### Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2009.

L'an deux mille neuf et le vendredi 29 mai à 19 heures 30, les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine (CODEP 35), dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Maison des Sports, sur convocation du conseil d'administration par lettre simple et par annonce dans Ouest-France conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

#### **Clubs :**

***Présents : 30. Absents : 42.***

***Représentants : 55 sur 207.***

***Voix : 157 sur 462***

#### **Membres du Comité Directeur :**

*Présents : Olivier Frouin, Yvon Morin, Serge Ackermann, Jérôme Azaïs-Davy, Louis Morin, Alain Guillemot, Christophe Millet, David Gaulard, Florent Chatelain, Philippe Kersaudy, Marine Duréault.*

*Absents excusés : Karine Carnet, Yann Lemasson, Loïc Rivière.*

*Invité excusé : Jean-François Quéré.*

M. Olivier FROUIN préside en sa qualité de Président de l'association ; M. Louis MORIN est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire adjoint de l'association. Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19 h 30 et déclare que l'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2008
- 2- Rapport moral du Président
- 3- Rapport financier du Trésorier
- 4- Rapport du Secrétaire
- 5- Rapport d'activités des commissions
- 6- Remise des récompenses aux Champions d'Ille-et-Vilaine 2008/2009
- 7- Questions diverses

- 8- Elections du Comité Directeur
- 9- Elections des délégués du Comité à l'assemblée générale de la Ligue

### **1-Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2008**

Lecture est faite du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2008. Il ne suscite aucune remarque ni question.

*Vote n°1*

*Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2008.  
Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2008 est adopté à l'unanimité.*

### **2-Rapport moral du Président.**

Le Président Olivier FROUIN présente son rapport moral de la saison 2008/2009 (Cf. document joint « *Rapport moral du Président* »).

Il présente ensuite les excuses de M. Jean-Paul DIDIER, président de la Ligue de Bretagne de Badminton, qui n'a pas pu être présent.

Evoquant les prochains internationaux de France du 27 octobre au 1 novembre 2009, il précise le choix de la FFBA du Stade Pierre de Coubertin à Paris pour les accueillir.

Enfin, il remercie au nom du comité les bénévoles des clubs de Redon et de Vern-sur-Seiche, pour avoir l'organisation respectivement du Tournoi Elite Jeune de novembre 2008 et du Championnat de France Vétérans de mai 2009. A cette évocation, l'assemblée applaudit chaleureusement.

Le Président laisse alors la parole à l'assemblée. Aucune question n'est posée par l'assemblée.

*Vote n°2*

### **Approbation du rapport moral du Président.**

*Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.*

### **3-Rapport financier du Trésorier**

Le Trésorier Serge ACKERMANN présente le bilan financier de la saison 2008/2009 (Cf. document joint « *Rapport financier du Trésorier* »).

*Vote n°3*

*Approbation du bilan financier de la saison 2008/2009.  
Le bilan financier de la saison 2008/2009 est approuvé à l'unanimité.*

Le Trésorier propose et argumente ensuite la fixation d'un nouveau tarif des licences sur la base des augmentations votées par la FFBA et le comité.

Les tarifs suivants sont proposés : 40,40 € pour une licence adulte, 32,80 € pour une licence jeune.

Question du CS Betton (Dominique Manceau) : où nous situons-nous actuellement par rapport aux limites fixées pour le timbre Comité ?

Réponse du Trésorier : le timbre Comité est actuellement loin de la limite fixée à 10 €.

- Question de l'USC **Chavagne ?** (René Da Silva) : comment s'explique l'écart sur les licences corpo ?
- Réponse du Trésorier Serge ACKERMANN : le prix des licences corpo a été publié en début de saison avec une erreur suite à une mauvaise communication de la Ligue, le poste des licences corpo intègre également par commodité quelques licences non corpo comme la licence de l'employée du Comité.

*Vote n °4*

*Fixation des tarifs des licences pour la saison 2009/2010.*

*Les tarifs des licences pour la saison 2009/2010 sont adoptés à l'unanimité.*

Le Trésorier présente son budget prévisionnel pour la saison 2009/2010. Ce budget ne suscite aucune question.

*Vote n °5*

*Adoption du budget prévisionnel pour la saison 2009/2010.*

*Le budget prévisionnel pour la saison 2009/2010 est adopté à l'unanimité.*

Le Trésorier présente enfin le rapport du vérificateur Delphine L'ECORCHE. Il demande à l'AG de nommer à nouveau un vérificateur pour un an et précise que cela implique la rédaction d'un règlement intérieur qui devra préciser le mandat du vérificateur et son mode de nomination. Il propose de reconduire le vérificateur Delphine L'ECORCHE.

*Vote n °6*

*Nomination d'un vérificateur pour la saison 2009/2010.*

*La nomination de Delphine L'ECORCHE en tant que vérificateur en titre du Comité pour la saison 2009/2010 est adoptée à l'unanimité.*

#### **4-Rapport du secrétaire**

En l'absence excusée, Le Secrétaire adjoint Louis MORIN fait la lecture du rapport de la Secrétaire du Comité Karine CARNET, dont l'absence est excusée (cf. document joint « *Rapport du Secrétaire* »).

- A noter : lors de la lecture, l'évocation du travail considérable accompli par le précédent Secrétaire Samuel HOCHARD provoque les applaudissements nourris de l'Assemblée.

## **5-Rapport d'activités des commissions**

### **Commission Championnat Départemental Interclubs**

Le responsable de la commission M. Olivier FROUIN présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Championnat Départemental Interclubs* »). Il précise ensuite quelques nouveautés pour la saison 2009/2010.

- Question de l'USC Chavagne (René Da Silva) : en cas de transmission du résultat d'une rencontre par messagerie électronique au format Excel, l'absence de signatures des capitaines ne pose-t-elle pas un problème ?
- Réponse d'Olivier FROUIN : il y a un recours possible à la publication des résultats car les capitaines conservent chacun un original.
- Remarque de l'AL Bruz (Christophe Veillon) : évoquant les problèmes autour de la validation des VAC, il nous fait part de sa réserve en ce qui concerne la délégation de la responsabilité de vérification au capitaine de chaque équipe.
- Réponse d'Olivier FROUIN : le règlement est ainsi fait. A noter : le problème ne se pose pas avec les Cadets car la procédure implique le médecin de la Ligue..
- Question du BC Pays de Fougères (Mickaël Erabit) : le BCPF désire créer de nouvelles équipes qui sont donc susceptibles d'intégrer le championnat Interclubs en D5. Le BCPF aura-t-il la possibilité de présenter plus de 2 équipes dans une même poule de D5 ?
- Réponse d'Olivier FROUIN : la commission avisera en fonction des inscriptions. A noter : il n'est prévu aucune descente d'une équipe BCPF de D4.
- Remarque du CS Betton (Dominique Manceau) : mention particulière pour Badnet dont l'utilisation est appréciée.
- Remarque du CS Betton (Dominique Manceau) : évocation du litige avec le BCPF (reports décalés suite à de mauvaises conditions climatiques).
- Question de l'AS Saint-Jacques (Frédéric Deléon) : d'autres clubs ont-ils rencontré des difficultés d'organisation des rencontres à causes des horaires de salles ?
- Réponse d'Olivier FROUIN : le nouveau comptage des points permet normalement une meilleure gestion des rencontres.
- Remarque du club de l'US Liffré (François Bossenec) : les 3 dernières journées de championnat ont été particulièrement difficiles à organiser car situées à cheval sur les vacances.

Le Président Olivier FROUIN décide à ce moment de revoir l'ordre du jour et de procéder à la Remise des récompenses pour ne pas faire attendre plus longtemps les jeunes.

## **6-Remise des récompenses aux Champions d'Ille-et-Vilaine 2008/2009**

Les trophées de Champions d'Ille-et-Vilaine Jeunes 2008/2009 sont remis aux différents lauréats par Yvon MORIN et Jérôme AZAIS-DAVY (Commission Jeunes).

Les récompenses sont remises aux capitaines des équipes Championnes d'Ille-et-Vilaine 2008/2009 par le Président Olivier FROUIN.

## **5-Rapport d'activités des commissions (suite)**

### **Commission Championnat Départemental Interclubs (suite)**

Le responsable de la commission M. Olivier FROUIN annonce la future coupe par équipes qui verra le jour lors de la saison 2009-2010 : le Trophée d'Ille-et-Vilaine. Il en présente les grandes lignes et stipule que le règlement est en cours de finalisation et fera l'objet d'une communication ultérieure.

Florent CHATELAIN et Christophe MILLET, membres de la commission, évoquent ensuite le futur championnat départemental Interclubs Vétéran. Ils précisent que ce championnat devrait être ouvert aux vétérans à partir de V2 et que le règlement est toujours en cours de finalisation. Ils soulignent l'importance des réponses au questionnaire sur ce sujet qui a été distribué en début de séance.

- Question du club de Tinténiac (Jérôme Le Bars) : les résultats des rencontres devront-ils être obligatoirement transmises par messagerie électronique ?
- Réponse de Florent CHATELAIN : oui, obligatoirement.
  
- Question d'Alain GUILLEMOT : un même joueur pourra-t-il jouer à la fois dans le championnat Interclubs normal et le championnat Vétéran ?
- Réponse de Christophe MILLET : oui. Il précise que le championnat Vétéran devrait également permettre un mixage entre différents clubs au niveau des équipes, ceci afin de privilégier la création de ces équipes. Chaque équipe mixée ainsi créée est responsable de ses modalités de fonctionnement (frais d'engagement, terrains et créneaux, etc...).

### **Commission Championnat Corporatif**

Louis MORIN présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Championnat Corporatif* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

### **Commission Jeunes**

Yvon MORIN et Jérôme AZAIS-DAVY présentent le bilan général de la Commission Jeunes de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Jeunes* ») puis celui des Tournois Départementaux Jeunes (Cf. document joint « *Bilan Tournois Départementaux Jeunes* »).

- Question de l'AL Bruz (Christophe Veillon) : il fait part de sa peur que l'obligation d'un minimum de 6 terrains par catégorie fasse disparaître quelques tournois alors que ceux-ci sont déjà relativement peu nombreux.
- Réponse de Yvon MORIN : il n'y a pas lieu de s'inquiéter, le but de la solution proposée est simplement de dégraisser les tournois ayant lieu pendant les TOP16.

- Question de l'AL Bruz (Christophe Veillon) : quand le règlement définitif sera-t-il disponible ?
- Réponse de Yvon MORIN : le règlement est toujours en cours de rédaction, la version définitive sera disponible à la rentrée au plus tard.
  
- Question du club de Vern-sur-Seiche (Jean-Michel Meric) : à combien sont fixés les frais d'engagement pour les tournois jeunes ?
- Réponse de Yvon MORIN : les frais ne bougent pas avec un maximum autorisé de 2,50€.
  
- Question de l'US Tinténac (Christian Le Bars) : par qui est décidé le TOP16 ?
- Réponse de Yvon MORIN : la qualification est effectuée par le Comité et sa commission Jeunes, 15 jours avant la compétition, avec convocation à la clef.

Yvon MORIN présente le bilan du Championnat Régional Jeunes (Cf. document joint « *Bilan Championnat Régional Jeunes* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

- Question du CS Betton (Dominique Manceau) : remarquant que la moyenne des joueurs n'est pas toujours prise en compte, il demande comment se font les qualifications pour les TRJ.
- Réponse de Samuel HOCHARD : il précise que les qualifications en question sont effectuées par la Ligue de Bretagne. Il explique la réglementation en vigueur et la procédure correspondante d'attribution des places.
- Réponse de Jérôme AZAIS-DAVY : les points Poona ne reflètent pas toujours le véritable niveau des joueurs au moment de l'attribution des places, surtout en début de saison avec les montées de catégorie qui sont avantageuses en nombre de points.
  
- Remarque du CS Betton (Dominique Manceau) : il évoque le sentiment de bouche-trou ressenti par certains joueurs, cadets notamment.
- Réponse d'Yvon MORIN : ce sentiment ne se justifie pas, les joueurs sélectionnés en premier lieu mais qui déclinent les convocations se retrouvent au final sanctionnés d'une façon ou d'une autre.

Yvon MORIN présente ensuite le bilan des résultats des jeunes sur les compétitions nationales jeunes (Cf. document joint « *Bilan Commission Compétitions Nationales Jeunes* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Yvon MORIN présente à suivre le bilan des Trophées Interrégionaux Jeunes (Cf. document joint « *Bilan Trophées Interrégionaux Jeunes* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Marine DUREAULT présente le bilan du Centre Labellisé d'Entraînement (Cf. document joint « *Bilan Centre Labellisé d'Entraînement* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

## **Commission Développement**

Le responsable de la commission Olivier FROUIN présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Rapport d'activité Commission Développement* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Il souligne notamment le nouveau poste ouvert au secrétariat du Comité et précise les fonctions attendues.

## **Commission Tournois Seniors Non Classés**

Le responsable de la commission David GAULARD présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Tournois NC* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Le président Olivier FROUIN évoque le problème des volants pour les joueurs NC qui se retrouvent placés d'office dans un tournoi D4 lorsque le nombre d'inscrits est insuffisant. Il fait appel à la vigilance des futurs organisateurs afin que les joueurs NC soient au moins bien avertis qu'ils peuvent avoir à jouer avec des volants en plumes et qu'ils puissent se prémunir en conséquence.

## **Commission Litiges**

Le responsable de la commission Alain GUILLEMOT présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Commission Litiges* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

## **Commission Internet**

Le responsable de la commission Florent CHATELAIN présente le bilan de la saison écoulée du site internet (Cf. le document joint « *Bilan Commission Internet* »). Cette présentation ne suscite aucune question.

## **7-Questions diverses.**

- Question du club de l'US Liffré (François Bossenec) : où en est le championnat interclubs jeunes ?
- Réponse de Jérôme AZAIS-DAVY (pour la Commission Jeunes) : ce championnat s'est révélé assez lourd à gérer, même dans sa forme embryonnaire actuelle. Il précise à ce sujet que la Commission Jeune souhaite se renforcer, notamment afin de développer cette compétition particulière. Il invite vivement les candidats intéressés à se présenter.

## **8-Elections pour compléter le comité directeur.**

Cette assemblée générale n'est pas électorale pour la prochaine olympiade. Cependant, Louis MORIN rappelle que, même si aucune démission n'a été enregistrée, le comité directeur, avec 14 membres actuellement, présente toujours 2 places vacantes à pourvoir.

Le président Olivier FROUIN souligne le déséquilibre existant avec à ce jour 2 membres féminins pour 12 masculins. Un appel est donc lancé aux candidatures pour entrer au comité directeur du Codep 35. Aucun candidat ne se présente.

*Vote n°7*

***Elections des nouveaux candidats au comité directeur.***

*Faute de candidat, le vote n'a pas lieu.*

En outre, personne ne se présente également pour intégrer les commissions.

Le président Olivier FROUIN souligne qu'il est toujours possible d'intégrer une commission ultérieurement, il suffit pour cela de se faire connaître et reconnaître au niveau de la commission visée.

**9-Elections des délégués du comité à l'assemblée générale de la Ligue**

Douze personnes se présentent comme délégués titulaires du comité à l'assemblée générale de la Ligue : Olivier Frouin, Céline Végée, David Gaulard, Yvon Morin, Jérôme Azais Davy, Alice Guéguin, Jean Marie Constant, Frédéric Deléon, Dominique Caron, Anne Sophie Bailleul, Vincent Leroy, Louis Morin

*Vote n°8*

*Election des délégués titulaires à l'assemblée générale de la Ligue.*

***Les douze candidats sont élus à l'unanimité.***

Douze personnes se présentent comme délégués suppléants du comité à l'assemblée générale de la Ligue : Florent Chatelain, Emmanuel Roux, Christophe Millet, Gaëtan Chesnel, Philippe Kersaudy, Damien Logeais, Christian Le Bars, Laurent Pouplard, Alain Guillemot, René Da Silva, François Bossennec, Jean Michel Meric.

*Vote n°9*

*Election des délégués suppléants à l'assemblée générale de la Ligue.*

***Les douze candidats sont élus à l'unanimité.***

Aucune question supplémentaire n'est posée par l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 23 h 00.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire

Procès verbal approuvé lors de la réunion de l'assemblée générale du 29 mai 2009.

LE PRESIDENT  
M. Olivier FROUIN

LE SECRETAIRE  
M. Karine CARNET